

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### **COVID 19 – LA VILLE A VOS COTES**

**La Ville d'Annecy ouvrira, dès demain mercredi, son premier Centre de consultation et d'orientation, dans les locaux du Centre médico-sportif. Seuls y seront admis les patients réorientés par le 15 ou par un médecin traitant.**

Piloté par l'Ordre des médecins et le centre 15, ce Centre de consultation et d'orientation a été entièrement conçu, en collaboration avec l'association de permanence de soins des médecins généraliste du bassin annecien, selon un dispositif évolutif, pour accueillir les patients en toute sécurité. Il est uniquement destiné à désengorger les urgences hospitalières et les cabinets médicaux.

#### **Qui y sera accueilli ?**

**Seules seront accueillies, sur rendez-vous, les personnes adressées par le service d'appel des urgences médicales (le 15) ou par un médecin traitant.** Celles-ci seront alors prises en charge par un médecin, pour une consultation médicale adaptée qui permettra de les orienter vers une prise en charge adaptée à leur situation clinique et à leur contexte personnel.

**Aucun malade se présentant spontanément ne sera pris en charge.**

#### **N'appellez pas le Centre et ne vous déplacez pas**

**N'appellez pas le Centre médico-Sportif directement, le numéro de téléphone n'est pas en service, et ne vous rendez pas, de votre propre chef, dans ce Centre, vous ne serez pas pris en charge.** Il vous faudra d'abord contacter les urgences médicales (le 15) ou votre médecin traitant qui vous réorienteront, si besoin, dans ce Centre de consultation et d'orientation.

---

#### **Mairie d'Annecy**

Direction Communication - Contact presse

Tél. 04 50 33 88 21

Mel [communication@annecy.fr](mailto:communication@annecy.fr)

[www.annecy.fr](http://www.annecy.fr) / [www.facebook.com/VilleAnnecy](https://www.facebook.com/VilleAnnecy) / [www.instagram.com/villeannecy](https://www.instagram.com/villeannecy)